



Petit tutoriel d'inscription sur Vigie-Plume,

de création de carré et de saisie des données STOC et SHOC

I. Première étape : créer ou retrouver son compte visionature sur Vigie-Plume

1) Si vous avez déjà un compte sur n'importe quel site de type visionature, connectez-vous une fois sur vigie-plume avec ce compte, et vous apparaitrez dans les utilisateurs du site. Votre coordinateur (ou la coordination au muséum) peut alors vous attribuer des droits de saisie STOC ou SHOC.

2) Si vous n'avez pas de compte sur un site local visionature, créez votre compte sur Vigie-Plume. Votre coordinateur (ou la coordination au muséum) peut alors vous attribuer des droits de saisie STOC ou SHOC.

Pour que des droits vous soient ouverts, signalez à votre coordinateur votre nom d'observateur pour qu'il puisse vous trouver dans la liste et vous ouvrir ces droits.

II. Deuxième étape : créer un carré STOC

Si vous saisissez pour la première fois sur le site, il vous faut créer votre carré, placer les 10 points ET les 9 transects de cheminement entre les points (obligatoire).

Pour cela, dans l'onglet à gauche intitulé « Les observations », cliquez sur l'onglet « Participer ». Rechercher la zone de votre carré avec des coordonnées géographiques ou un nom de commune, positionnez le curseur quelque part vers le centre de votre carré, cliquez gauche sur la souris. Vous voyez apparaitre un menu avec au choix (selon les droits que vous a ouverts votre coordinateur) : créer un STOC, un SHOC ou un STOC-ONF (utilisable uniquement pour les agents ONF qui suivent les forêts domaniales)



Si vous cliquez sur « créer un STOC » par exemple, le carré avec ses 100 cases s'affichent ensuite avec le numéro du carré dans une case en haut. Vous pouvez donner un nom personnalisé à votre carré.

Créer un STOC



2 2 2

Utilisez ensuite les 4 outils pour (dans l'ordre des outils) : créer les points, éventuellement modifier les points, créer les transects, modifier les transects.

Vous pouvez placer les points ou tracer les transects approximativement, puis zoomer et utiliser les outils de modification pour affiner les localisations ou les trajets (en ajoutant des virages par exemple).

Un tableau avec les coordonnées et l'altitude des points se remplit automatiquement. Idem avec la longueur des transects.

NB1 : si la localisation du carré sur la carte ne correspond pas exactement à celle que vous aviez reçue quand vous avez commencé votre suivi, et que quelques points sont juste en dehors du carré visible, placez les là où ils sont réellement faits, même si c'est en dehors du carré visible sur Vigie-Plume.

NB2 : un transect peut tout à fait sortir du carré pour y revenir.

Exemple de première saisie de points et de transects (à gauche), puis le même carré avec les localisations des points et les trajets des transects affinés (à droite) :



Après ces étapes, vous cliquez sur « sauver et rester ».

L'onglet « sauver et ajouter un point » ou « sauver et ajouter un transect » est fait pour faire des sauvegardes intermédiaires en cours de saisie.

II. Troisième étape : saisir des données sur un carré déjà créé

Pour cela, connectez-vous sur Vigie-Plume, rechercher la commune où est votre carré, et sur la carte déplacez-vous pour trouver l'emplacement de votre carré. Vous devez voir apparaitre vos points et vos transects. Placez-vous sur le Point 1, et cliquez gauche sur la souris. Vous voyez apparaitre une fenêtre avec deux options : « ajouter des observations » et « modifier ». La première permet la saisie de données, la deuxième la modification des points et transects du carré.



NB : si vous avez cliqué sur un transect, c'est une fenêtre de saisie de transect qui s'ouvre. Ce qui veut dire que vous pouvez saisir les données séparément, point par point, transect par transect, que vous pouvez interrompre la saisie et la reprendre ultérieurement.

Si vous choisissez « ajouter des observations », une fenêtre s'ouvre, par défaut pour le point (ou transect) 1, passage 1, date du jour. Vous pouvez modifier cela pour ajuster à ce que vous voulez saisir sur ce point.

Saisissez les codes météo (couvert 1/3 correspond à pas ou peu de nuages), y compris la neige même quand il n'y en a pas de toute évidence.

Il faut ensuite saisir les codes habitat. Pour l'instant, il n'y a pas de remplissage automatique des habitats en fonction de ceux de l'année précédente éventuellement déjà saisis. Donc il faut ressaisir chaque année les codes habitats, à l'identique s'ils n'ont pas changés.

Dans l'ordre, on saisit : Point 1, habitats puis oiseaux, Point 2, habitats puis oiseaux, etc...

Participer				
Nom de référence	920013			
Numéro du point	1 💌			
Numéro du passage	1 💌			
Choisissez une date				
Horaire	08.04.2016	Heure 10	▼h 00 ▼ Durée 5 min	
Commentaires				
Cacher toutes les ob	servations			
Météo				
* Couverture nuageus	B 🖉			
* Pluie				
* Vent				
* Visibilité		•		
* Neige				
Habitat principal				
* Habitat 1				
Habitat secondaire				
Habitat 1				
		Su	ivant	

Pour les transects, choisissez l'habitat dominant le long du trajet, et un habitat secondaire. Peut-être que certaines observations seront faites dans un troisième type d'habitat lors du trajet, mais on saisit ici les habitats majoritaires, pas ceux où les observations sont faites précisément.

Pour la saisie des observations, il a été choisi de proposer par défaut une liste d'espèces communes (celles qui contribuent aux indicateurs STOC). Cette liste est unique au niveau national, mais peut être adaptée au niveau régional sur les modules de saisie installés sur les visionature locaux. A la fin de cette liste, vous pouvez ajouter les espèces non listées que vous avez vues.

Participer					
Lieu-dit	920013_1 / Rueil-Malmaison (92)				
Nom de référence	920013				
Date	vendredi 8 avril 2016 /	10h00-10h05			
Veuillez remplir le f	formulaire de manière exhaustive	. Si vous n'avez pas vu une espèce, laissez la case vide. (🖻)			
E Accenteur mo	uchet	le code atlas est nécessaire : aucun 💌			
Nombre	Distance				
	Distance moins de 25m Distance moins de 100m Distance moins de 200m Distance plus de 200m En transit				
Alouette des champs		le code atlas est nécessaire : aucun 💌			
Nombre	Distance				
	Distance moins de 25m Distance moins de 100m Distance moins de 200m Distance plus de 200m En transit				
🗄 Alouette lulu		le code atlas est nécessaire : aucun 🔻			
Nombre	Distance				
	Distance moins de 25m Distance moins de 100m Distance moins de 200m Distance plus de 200m En transit				
🗄 Bergeronnette grise		le code atlas est nécessaire : aucun 💌			
Nombre	Distance				
	Distance moins de 25m Distance moins de 100m Distance moins de 200m Distance plus de 200m En transit				

Si on commence par le point 1 et que l'on suit le fil de la saisie, on passe du point 1 au point 10 puis aux transects. On peut par contre à tout moment sauvegarder les données déjà saisies, et reprendre plus tard au point suivant ou au transect suivant.

Ceux qui le souhaitent peuvent saisir des codes Atlas pour les observations STOC.

Une fois toutes les espèces saisies, on clique sur le bouton du bas « J'ai signalé toutes les espèces vues », et les données sont alors sauvegardées.

NOTE IMPORTANTE : ne saisissez en aucun cas des données anciennes déjà transmises sous un autre format. Elles seront importées sous Vigie-Plume ultérieurement, et toute saisie effectuée directement créerait des doublons compliqués à gérer. Merci !